

GI sont bon marché et d'un emploi avantageux. Je recommande ces produits du pays (Marque de garantie "Croix-Etoile") à tous ceux qui veulent acheter à bon prix pour un prix modique. En vente à Bulle. (H.F.) 29

A louer :
ce printemps, les premières fleurs de deux gîtes printanniers. Adresser à M. Michel MAGNIN, à l'Alti-Tir, à Bulle. [42]

On demande
apprenti-maréchal. S'adresser au bureau du journal. [35]

AVIS
sousigné a l'avantage d'informer son public et de la campagne qu'à partir du 1er janvier courant il sera établi son **Etter**, foire anciennement connue par **M. Dunand**. Prix modérés. Travail soigné. [32]

AUGUSTE GRAND
maréchal, Bulle.

A louer :
logement, avec eau à la cuisine. Tour-de-Tréme. [34]
S'adresser à M. SERMOUD, charron, à Bulle. [34]

A LOUER
le 1er février, à Bulle, rue du Molé, un logement de 4 pièces avec cave, et galetas. [38]
S'adresser au bureau du journal.

On cherche à louer
A BULLE
un magasin avec appartement pour juin 1905. [27]
Sous chiffres B. V. 27 au bureau du journal.

Leçons publiques.
Le cours de départ, aura lieu, **lundi 17 janvier 1905**, près de l'Auberge, à Bulle, une mise publique de meubles, dont un complet, paillasses à réserves cousues, draps et draps de lit; de cuisine, une malle, etc., etc.

vente de bois
vendredi 20 janvier, dans la forêt **de Muleyres**: 400 bilons sapin, 30 bilons de 70 cartons, 50 stères hêtres, 40 stères de 30 poteaux chênes, 60 tas de branches de 50 fagots et quelques lattes. Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.

vendredi 28 janvier, dans la forêt **de St-Michel** (près Sorrens), 40 cartons, 30 stères et 20 tas. Rendez-vous, 10 heures, aux **Tenettes**. L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

A vendre :
traineaux, dont un de luxe à 4 roues, un à pont avec siège et le troisième est simple, chez **M. F. Grand**, à Bulle.

CARNAVAL
Choix de costumes, masques, barbes et queues.
A. LAVERNIÈRE, coiffeur.

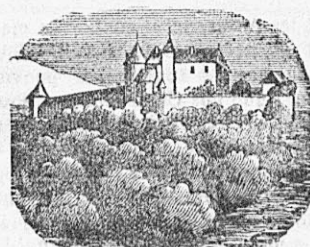
LE BUREAU DE BULLE
Le poste de **concierge des écoles** est mis au concours. Les inscriptions seront reçues au Bureau de la Ville, jusqu'au **vendredi 13 courant**, à 5 heures du soir, et le cahier des charges restera à la disposition des intéressés **le samedi 14**, à 5 heures du soir. Le Secrétariat communal.

Dame
Les **jeunes dames** pour faire la cuisine dans le ménage. [2]
S'adresser au bureau du journal.

ASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE
Télégraphes, Douanes
25 avril.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 6⁰⁰ 10³⁰ 2²⁵ 5⁰⁰ 8⁵⁵ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1²⁰ 4³⁰ 8²⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 17 janvier 1905.

Programme politique.

Le discours prononcé par M. l'avocat Biemann au banquet des Rois du 8 janvier, ferme, à lui seul, le programme du parti libéral-radical fribourgeois. Ce discours méritait une mention spéciale et c'est pourquoi nous en reproduisons aujourd'hui les passages principaux:

Après avoir célébré le spectacle de la journée et l'union des cœurs, M. Biemann a abordé la question politique.

On a déjà parlé de la scission qui s'est produite au sein du parti radical de la Ville de Fribourg. Il fallait s'y attendre, elle devait se produire un jour, comme à Lausanne, Berne, Neuchâtel, comme partout et il vaut peut-être mieux qu'elle se soit produite à l'heure et sous la forme actuelles. Les éléments socialistes ne pouvaient se contenter des aspirations trop modérées du vieux radicalisme et du moment où des idées internationales se faisaient jour, où l'on combattait le principe de la nation armée et où l'on proclamait comme seule Patrie celle du genre humain, nous ne pouvions plus nous autres, fribourgeois et suisses, marcher de ce pas là. Une rupture s'imposait.

Nous n'en voulons point à d'anciens amis qui marchent plus vite que nous, mais nous nous demandons si pour nous ils n'ont pas bien fait d'aller tout droit à l'extrême gauche, au socialisme international. Ils ne seront pas suivis par de nombreux citoyens, qui ont pu subir l'entraînement de la première heure, mais qui avec la réflexion voudront rester radicaux, suisses et fribourgeois.

Mais si nous voulons maintenir notre parti, si nous voulons attirer à nous la jeunesse et l'ouvrier, il faut évidemment que nous fassions quelque chose, que nous fassions davantage que ce qui a été fait jusqu'à ce jour, que nous ne nous confinions pas dans des intérêts étroits et que nous ayons des vues plus larges, plus hautes, plus pratiques.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 90

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Et elle passa les mains sur son front que la fièvre, en ce moment, rendait brûlant.

Et les souvenirs paraient toujours à son esprit, se précipitant, opérant leur ponction formidable dans les ténèbres pour y faire éclater la lumière.

Vous pouvez trembler,
Son ennemi,
Jusqu'au jour de ma joie!

Elle revint s'asseoir. Elle appuya sa tête dans ses mains jointes, et elle resta immobile.

On eût dit qu'elle dormait ou qu'elle réfléchissait profondément, car elle ne faisait plus un geste.

Quand, au bout de longs moments, elle releva la tête avec fatigue, son visage, si singulièrement pâle, était plus pâle encore.

Elle regarda autour d'elle.
— Qu'est-ce donc? murmura-t-elle. Où suis-je? Que s'est-il passé?...

Il faut que le parti radical se constitue, et sans tarder davantage, en une puissante Association patriotique, comme à Genève, comme à Neuchâtel, comme vous êtes organisés à Bulle avec votre Cercle des Arts et Métiers, et qu'il arrête un programme d'action bien déterminé. Il faut savoir où l'on veut aller si nous voulons être écoutés, si nous voulons être suivis; il n'y a plus à tarder, à tergiverser.

Et quel doit être ce programme? Permettez-moi de l'esquisser:

Sur le terrain communal nous voulons le développement au plus haut degré de l'instruction populaire, avec le matériel scolaire gratuit pour tous, avec du pain, de la soupe, des chaussures et des vêtements pour les enfants des pauvres et des déshérités; la subvention fédérale doit nous aider à accomplir cette œuvre d'humanité et de solidarité.

Il nous faut revoir nos lois et règlements d'impôts pour exonérer dans la mesure du possible ceux qui ne gagnent que juste de quoi vivre ou nourrir une famille. Si le capitaliste et le propriétaire peuvent payer l'impôt, si l'avocat, le médecin, le négociant doivent payer l'impôt du revenu, ne devrait-on pas par contre laisser indemne celui qui, avec 2 fr. 50 ou 3 fr. par jour, ne peut que juste donner la becquée au nid de la maison?

Il faut travailler plus pour l'hygiène et la santé publiques, pour des habitations salubres, il faut arriver aux ensevelissements complètement gratuits pour les pauvres gens.

Il faut appuyer toutes les œuvres de progrès, de constructions nouvelles, de travail et de communications, car le travail donne le pain. Il nous faudra en particulier, à Fribourg comme à Bulle, songer à l'établissement d'une ligne directe normale de Fribourg-Bulle et qui nous dit, quand le Wildstrubel se percera un jour, si elle ne se continuera pas sur Broc, Charmey et Zwiissimmen.

Où, voyons l'avenir, le développement de nos cités. Regardons plus loin que le clocher de notre village et que la Tour de St-Nicolas et alors vous les verrez venir à nous les travailleurs de tous métiers, qui ne veulent pas de l'Internationale

La raison revenait, tout enveloppée de brume pourtant. Elle se dressa.

— Je ne dors pas, je ne rêve pas... Non, non... Je suis bien éveillée... mais il me semble que j'étais plongée dans un sommeil léthargique... et que de longs jours se sont écoulés pendant que je dormais. Où suis-je donc?

Elle fit le tour de la chambre où elle se trouvait et qui était la sienne.

Elle considérait chaque chose, chaque bibelot, chaque meuble, avec une enjprise sans cesse nouvelle.

Qu'était-ce que ce luxe qui l'entourait, auquel, certes, elle n'était guère accoutumée?

Elle revint machinalement à la fenêtre et l'ouvrit toute grande parce qu'elle avait la fièvre.

Devant elle un paysage admirable de montagnes incendiées par le soleil couchant; mais ce n'étaient point les montagnes de sa Corse bien aimée, où elle avait aimé, où elle avait souffert; c'étaient des roches nues, comme décapées à l'emporte-pièce, creusant entre elles des ravins menaçants où la lumière ne pénétrait jamais, où régnait en maîtresse une éternelle nuit. Ce n'étaient plus les vallées vertes, ou les sommets hérissés de pins et de hêtres. Ce n'étaient plus les monstrueux châtaigniers séculaires. Rien que la nudité absolue des rochers, tout au loin, devant elle. Un amoncellement de pierres revêtant les formes les plus fantastiques, un désert de ruines. Le disque rouge du soleil à son déclin éclairait cela d'un

noire ni de la rouge et qui sentent en eux vibrer la corde de la patrie suisse et du républicain!

Enfin, nous lutterons avant tout pour l'indépendance des communes et la suppression de la tutelle de l'Etat.

Sur le terrain cantonal c'est en vain qu'on nous dira que les droits populaires sont de vieilles rengaines et des lunes d'antan, que notre peuple ne s'en soucie point et qu'il faut s'occuper uniquement d'intérêts économiques. N'en déplaise à nos gouvernants, je dis qu'il faut maintenir nos revendications populaires. Est-ce que le Valais ne vient pas de nous donner l'exemple, est-ce que Lucerne ne vote pas aujourd'hui même l'élection du Conseil d'Etat et des députés aux Etats par le peuple? Genève n'a-t-il pas décrété la nomination des Juges par le peuple? Cela n'existe-t-il pas à Lucerne, à St-Gall, au Tessin, au Jura bernois, presque partout en Suisse? Les Fribourgeois sont-ils moins intelligents que les autres citoyens suisses, qui donc oserait le prétendre?

Pourquoi n'aurions-nous pas le referendum, l'initiative sans être liée par des formalités ridicules et intolérables?

N'avons-nous pas à reviser notre loi d'impôts pour obtenir, avec l'inventaire obligatoire au décès, un allègement des charges publiques; l'inventaire au décès, un allègement des charges publiques; l'inventaire au décès me paraît obligatoire pour tous et non pas seulement pour les mineurs, les interdits et les lignes collatérales. Ne devons-nous pas obtenir au sein du gouvernement la représentation des minorités comme partout ailleurs, n'y a-t-il pas beaucoup à faire pour les infirmes, pour les vieillards, pour les pauvres mères, pour les aveugles et l'enfance abandonnée?

Je ne puis tout énoncer, mais il faut un programme assez vaste de justice et de vérité pour amener à nous toutes les forces indépendantes du canton.

Je passe au terrain fédéral. Il y a une foule de progrès et de conquêtes qui ne peuvent se réaliser que par la Confédération et je cite en premier, après la nationalisation des chemins de fer, l'unification du droit civil et pénal, la Banque centrale

et semblait par ses réverbérations sanglantes révéler que là s'étaient livrés jadis de terribles combats.

Et elle répétait, voyant cela:

— Où suis-je? Je ne reconnais plus rien!...

Plus près d'elle, le paysage était pourtant moins abrupt. Il reposait un peu les yeux, avec son fouillis de verdure, de feuillage d'arbres descendant jusqu'à la rivière. Des oiseaux y chantaient encore, voulant sans doute profiter des dernières minutes du jour. Il y avait sous les feuilles, bien au-dessous de la fenêtre de la jeune fille, des envolées subites de bestioles qui cherchaient leurs nids ou les branches familières sur lesquelles, depuis ce printemps, elles avaient l'habitude de dormir.

Sur l'autre rive, des prairies vertes étaient leur fin gazon jusqu'en pied des montagnes.

— Où suis-je?

Et tout à coup, elle sortit de sa chambre. Les habitudes prises depuis des mois, pendant sa folie, conduisirent ses pas vers le salon qui était à cet étage, ainsi que nous l'avons dit révéry aux deux écures.

Le salon avait ses fenêtres sur le jardin de Castelbouc, très vaste et magnifiquement entretenu par les soins de Berto, d'puis surtout qu'il savait que Claire n'aurait les fleurs.

Là aussi elle examina curieusement tout ce qui l'entourait.

Mais elle ne reconnut rien, d'abord.

et les Assurances contre la maladie, la vieillesse et les accidents du travail. Nous appuierons ces réformes de tout notre pouvoir, mais il faudra aussi que nos Confédérés se souviennent des promesses du Congrès du 30 janvier à Berne et que si nous sommes impuissants à obtenir les droits élémentaires d'une démocratie, ils obligent nos tyrans au petit pied à se souvenir qu'ils sont en Suisse et qu'ils doivent faire jouir leurs électeurs des mêmes droits que ceux qu'ils exercent dans la Confédération.

Puis il y a un programme encore plus élevé, celui qui doit suffire à la classe ouvrière des villes et des campagnes, sans s'associer à un socialisme impuissant, celui des revendications économiques et morales. Nous voulons l'application de l'art. 27 dans son entier, nous voulons une législation protectrice du travail, une législation fédérale en matière d'assistance, des mesures destinées à prévenir le chômage, une loi fédérale sur les arts et métiers.

Nous appuierons de tout cœur les revendications sociales justes et marquées au coin d'un esprit pratique et non pas de vaines déclamations; nous voulons tout le programme de Berne, comme nous voulons voir prospérer notre agriculture, la mère nourricière du pays, et favoriser le développement du commerce et de l'industrie. Nous voulons multiplier les écoles spéciales, nous voulons instruire et cultiver le peuple.

Ce programme doit suffire à tous les hommes de progrès et la Suisse se développera d'elle-même sans l'internationale et les idées folles qui ne sont pas faites pour nos mœurs et nos besoins.

Un mot encore. Je n'ai pas touché et ne veux pas toucher aux questions confessionnelles. Nous n'avons ici qu'à demander le respect de la Constitution; nos autorités fédérales sont suffisamment armées pour empêcher que la Suisse ne revoie les horreurs de la guerre civile et un nouveau Sonderbund. Car l'infiltration lente et persistante amènera les mêmes conséquences, les mêmes causes produisent les mêmes effets. *Caveant consules!*

Je termine en portant ma santé à la Démocratie suisse et fribourgeoise. Que son flambeau lumineux éclaire nos populations comme le soleil illuminait de ses rayons les Alpes étincelantes de neige, que les cœurs soient unis et battent à l'unisson, que les citoyens s'inspirent de leur devoir et du génie de la Patrie! Fribourgeois, amis, buvons à la vraie Démocratie!

Nous sommes heureux que M. l'avocat Biemann ait choisi notre Banquet des Rois pour exposer la politique générale et poser le programme d'action du parti libéral fribourgeois. Et l'ovation faite à l'orateur par les 600 citoyens présents prouve assez que sa parole autorisée sera écoutée, que tous les radicaux gruyériens se rallient à ce programme de justice, d'équité et de vraie démocratie et que tous travailleront à sa réalisation.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Nouveaux uniformes. — On n'a pas été satis-

Tout à coup, sur une chaise, elle aperçoit un fichu laissé là par sa sœur.

Elle le prend, elle l'examine.

Elle le regarde de plus près et le replaça.

— Claire! Claire est donc auprès de moi!...

Elle avait vu, sur le fichu, les initiales de sa sœur, qu'elle avait brodées jadis elle-même.

A l'une des fenêtres, elle se pencha.

Deux hommes se promenaient dans les allées du jardin, s'arrêtant presque à chaque pas et causant avec animation. C'étaient Bartoli et Antonio.

— Qui est cet homme... dont la figure ne n'est pas inconnue?

Elle ne pouvait voir son frère qui tournait le dos.

Tout à coup il se retourna.

— Antonio!

Alors, la mémoire des choses antérieures à sa folie, subitement, renaissait en elle.

Sa vie en Corse, si misérable et cependant si heureuse puisque sa misère était partagée par sa sœur.

Son amour pour Etienne Orsola.

L'arrivée de Philippe Bartoli.

La provocation d'Antonio et de Philippe.

Le duel.

Le meurtre d'Orsola!

Et le meurtrier était là, devant elle, son frère!

— Oui, oui, je me souviens... j'ai été folle, sans doute.

fait, paraît-il, de la qualité du drap des uniformes khakis, dont l'essai a été fait en 1904 dans les écoles de recrues d'infanterie. De nouveaux essais auront lieu cette année, avec d'autres étoffes, de même qu'avec d'autres képis et d'autres havresacs.

Pour l'ouverture du Simplon. — On mande de Rome que le roi d'Italie a donné 100,000 fr. en faveur de l'exposition qui aura lieu en 1906 à Milan à l'occasion de l'ouverture du Simplon.

Militaire. — La Confédération a payé 48,000 francs pour indemnités de cultures à l'occasion des manœuvres de 1904.

Une somme de 28,000 fr. a été attribuée au canton de Zurich, 19,000 fr. au canton de Thurgovie et le reste au canton de St-Gall.

Les propriétaires réclamaient 70,000 fr. d'indemnités.

— Les dégâts causés par l'incendie de l'arsenal de Langnau sont estimés à une centaine de mille francs.

La sellerie et le harnachement de trois batteries sont presque complètement détruits.

Le drapeau du bataillon 40, de même que les registres de l'intendance, sont restés dans les flammes.

Les canons purent être retirés avant d'avoir trop souffert.

L'extension prise par le feu est due au fait que la bouche à eau de l'arsenal n'a pas fonctionné, les conduites étant gelées.

Budget de la Confédération. — Le Département fédéral des finances vient de procéder à l'épuration du budget de la Confédération pour 1905 et cela conformément aux décisions prises par l'Assemblée fédérale.

Le budget définitif boucle, avec 115,730,000 fr. aux recettes et 117,360,000 fr. aux dépenses, par un déficit de 1,630,000 fr.

Le budget de la Confédération pour l'exercice 1904 prévoit un déficit de 3,715,000 francs. Mais il est probable que les comptes de cet exercice boucleront par un résultat beaucoup plus favorable que celui prévu au budget.

Berne. — *Accident mortel.* — Mardi, M. Théodore Miesch, commissionnaire à la fabrique de papier de Grallingue, a été victime d'un triste accident. Chargé de porter une lettre à la gare le matin à sept heures, par un brouillard épais, il se trompa de chemin et s'égara dans le parc. Il arriva ainsi sans s'en apercevoir sur un étang gelé et recouvert d'une couche de neige. La glace céda et le malheureux, frappé sans doute d'une congestion, mourut debout tenant encore sa lettre dans

Et lui revinrent à l'esprit les terribles strophes :

Vous pouvez trembler,
Son ennemi,
Jusqu'au jour de ma joie!

Ils continuèrent leur promenade et disparurent derrière des massifs.

Elle descendit. Tout ce qu'elle voyait autour d'elle était familier à ses yeux et pourtant il semblait qu'elle apercevait ces choses-là pour la première fois! Elle n'y avait, dans sa folie, jamais prêté d'attention. Elle en était frappée maintenant, parce que, la raison revenue, elle comparait ce qui l'entourait à ce qui avait été le milieu où s'était passée son enfance.

Elle sortit du jardin, allant au hasard, se laissant conduire par l'habitude, ainsi qu'il arrive souvent que l'on suit, sans le savoir et sans y penser, sur un chemin souvent parcouru.

Et quand elle fut dehors, sur la rive du Tarn, elle se retourna.

Le château élevait ses tours derrière elle.

Qu'était-ce que cette demeure où elle se retrouvait, où habitait Claire, où elle venait de voir Antonio? Cette demeure où elle allait librement sans être surveillée, comme si elle avait été chez elle?

Elle commençait à comprendre que beaucoup d'événements s'étaient passés auxquels elle avait assisté sans en rien saisir: on avait vécu auprès d'elle et elle était restée indifférente à cette vie.

(A suivre.)

la main. Il travaillait depuis quarante ans à la fabrique de papier.

Bâle. — *Démission.* — La *Basler Zeitung* annonce la retraite des conseillers d'Etat Bischoff et Iselin. M. Iselin donne comme raison de sa retraite sa récente nomination au commandement de la V^e division.

— *Des recettes qui coûtent cher.* — Un nommé Anghern était accusé d'escroqueries pour avoir vendu à des confiseurs des recettes de fabrication, soi-disant merveilleuses, recettes qui ont été payées de 100 à 1000 francs et dont l'inutilité a été démontrée.

Une vingtaine de personnes lésées ont porté plainte contre Anghern. Celui-ci vient d'être condamné à un an et demi de travaux forcés.

Uri. — *Responsable de son taureau.* — Le tribunal du district d'Ufèrn vient de condamner à une amende de deux cents francs et aux frais, s'élevant à cinquante francs, le propriétaire d'un taureau vicieux qui, l'été dernier, attaqua et tua un homme sur l'Oberalp. A la suite d'un arrangement à l'amiable, le propriétaire devra payer en outre mille francs de dommages-intérêts aux parents de la victime.

Tessin. — *La fièvre aphteuse.* — La fièvre aphteuse continuant de sévir dans le Sottocenero, le Conseil d'Etat a interdit jusqu'à nouvel avis les marchés et foires au bétail de Chiasso, Mendrisio et Lugano.

Valais. — *Accident.* — Un jeune homme de 23 à 24 ans, arrivé samedi au Bouveret, a voulu traverser le Rhône sur la glace à proximité du village et s'est noyé. Son corps n'a pas été retrouvé. On ignore l'identité de la victime.

— *Au Grand Saint-Bernard.* — Un de ces derniers jours, un Italien passait le Saint-Bernard pour rentrer à Milan, lorsqu'à une certaine distance de l'Hospice, sa femme qui l'accompagnait, s'affaissa dans la neige et ne put se relever. Son mari appela au secours de toute la force de ses poumons et ses appels furent entendus par un chien de l'hospice, qui arriva rapidement sur place. Aussitôt qu'il eut reconnu l'endroit où gisait la malheureuse, l'intelligent animal retourna à l'hospice, réveilla les religieux et les conduisit au secours des voyageurs. Le mari put regagner l'hospice à pied, soutenu par deux religieux, mais la femme dut être transportée sur un brancard, ayant les mains et les pieds gelés.

C'est le premier sauvetage fait par ce chien cet hiver. L'année dernière, il sauva la vie à plusieurs personnes dans les mêmes conditions.

Vaud. — *Un Vaudois à Port-Arthur.* — On était sans nouvelles, depuis le mois de juin dernier, de notre compatriote, M. Louis Moulin, de Lausanne, chef d'une maison de commerce à Port-Arthur. La dernière lettre reçue de lui annonçait qu'il avait la fièvre typhoïde. Dès lors, plus rien. Avait-il succombé à la maladie, ou disparu en voulant s'échapper de la ville assiégée? Était-il prisonnier des Japonais ou réfugié en Sibérie? on ne savait.

Vendredi, le douloureux mystère a pris fin. M. Rathged Moulin, négociant à Lausanne, a reçu de son beau-frère la laconique et rassurante dépêche qui suit :

Shanghai. « Gesund (sain et sauf) Port-Arthur. Louis. »

Il semble résulter de cette dépêche que M. Moulin est resté pendant tout le siège à Port-Arthur et qu'après avoir échappé aux épidémies et aux obus, il est arrivé en bonne santé à Shanghai.

ÉTRANGER

La guerre.

Combat en Mandchourie. — Les dépêches signalaient une série d'engagements au sud de Mouk-

den. On aurait éreusé oments inreprise

Les Ftions jap2000 cpris parde quatnaïse etChouangRasces

D'antdétacherdes escaud-est

Aprèsres de l'avec des

Les Jporés de drons de quelques ayant c troupes grande d

CinqsionnemNiou-Ch

L'éche

proposé gouverne

L'offeannonce keou re

mes venl'offensiv Japonais du chem de délog nocturne

Les b bord du d'explosi proviend ment à S

Ua cro la mer d chargé d

Sous-n annonce

Fran

Loubet, décédée de la Dré Marsanne

Allen L'assemb houiller grève gén

Mada qu'un cy Suarez, I maisons moitié dé

tie détrou

C

Incen a détruit minuit et du village 9,638 fr., Mauron. I

tenait une pris, para gré l'absen les habitat

raillait depuis quarante ans à la fa-

Démission. — La *Basler Zeitung* a fait démission des conseillers d'Etat Bischoff et Melin donne comme raison de sa retraite nomination au commandement.

Les qui coûtent cher. — Un nommé accusé d'escroqueries pour avoir falsifié des recettes de fabrication, a été condamné à 1000 francs et dont l'inutilité a été démontrée.

De personnes lésées ont porté plainte. Celui-ci vient d'être condamné à six mois de travaux forcés.

Responsable de son taureau. — Le propriétaire d'un taureau qui, l'été dernier, attaqua et tua un homme à Oberalp. A la suite d'un arrangement, le propriétaire devra payer des dommages-intérêts aux parents de la victime.

La fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse sévit dans le Sottocenero, dans le Canton de Ticino.

Interdit jusqu'à nouvel avis. Les trains de Chiasso, Mendrisio et Lugano sont interdits.

Un jeune homme de Genève. — Un jeune homme de Genève a été ramené au Beauveret, a voulu se jeter sur la glace à proximité du lac. Son corps n'a pas été retrouvé.

Saint-Bernard. — Un de ces chiens italiens qui passent le Saint-Bernard, lorsqu'à une certaine distance, sa femme qui l'accompagnait, a été enseveli sous la neige et ne put se relever.

Un croiseur japonais. — Un croiseur japonais a capturé mercredi, dans la mer du Japon, le vapeur britannique *Rosely*, chargé de charbon à destination de Vladivostok.

Sous-marins. — La *Gazette officielle* de Tokio annonce la formation d'une flotille de sous-marins.

France. — **Mort de Mme Loubet.** — Mme Loubet, mère du président de la République, est décédée dimanche après-midi à Marsanne (département de la Drôme). Le président est aussitôt parti pour Marsanne.

Allemagne. — **La grève de la Ruhr.** — L'assemblée des délégués des mineurs du bassin houiller de la Ruhr a voté lundi après-midi la grève générale.

Madagascar. — On annonce de Madagascar qu'un cyclone a dévasté tout le nord de Diego-Suarez. La ville a beaucoup souffert. Plusieurs maisons se sont effondrées. La résidence est à moitié démolie. Les archives sont en grande partie détruites.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

den. On va même jusqu'à dire que Kouropatkine aurait été mis en demeure de tenter une vigoureuse offensive contre les Japonais. Des mouvements importants sur le front font présager une reprise des hostilités.

Les Russes cherchent à couper les communications japonaises entre Niou Chouang et Liao-Yang. 2000 cavaliers russes avec des canons auraient pris part à une tentative de ce genre. Un combat de quatre heures eut lieu, entre la cavalerie japonaise et la cavalerie russe, au sud-ouest de Niou-Chouang. Ce combat se termina par la défaite des Russes qui subirent des pertes élevées.

D'autre part, le 10 à 8 heures du matin, un détachement de cavalerie japonaise attaqua quatre escadrons russes à l'est de Tang-Masan, au sud-est de Liao Yang.

Après un vif combat qui dura jusqu'à 2 1/2 heures de l'après-midi, les Russes durent se retirer avec des pertes considérables.

Les Japonais qui avaient reçu des renforts composés de batteries d'artillerie et de plusieurs escadrons de cavalerie, tentèrent d'attirer les Russes à quelques kilomètres en arrière. La manœuvre ayant complètement réussi, ils attaquèrent les troupes russes puis les poursuivirent une assez grande distance.

Cinq cents cosaques ont détruit les approvisionnements japonais à Kiao Pang Tin, près de Niou-Chouang.

L'échange des prisonniers. — Les Russes ont proposé l'échange des prisonniers de guerre. Le gouvernement japonais y a consenti.

L'offensive japonaise. — La *Novoje Vremia* annonce que le maréchal Oyama est arrivé à Iakou recevoir l'armée de renfort de 50,000 hommes venant de Port Arthur. Il est probable que l'offensive japonaise commencera ensuite. Les Japonais se concentrent particulièrement à l'est du chemin de fer et font de fréquentes tentatives de déloger au moyen de canonnades et d'attaques nocturnes les Russes de la colline de Poutiloff.

Les bonnes prises. — On a saisi vendredi, à bord du vapeur anglais *Toum-Chang*, 250 tonnes d'explosifs, destinés à la flotte de la Baltique. Ils proviendraient du croiseur russe *Diana*, actuellement à Saïgon.

Un croiseur japonais a capturé mercredi, dans la mer du Japon, le vapeur britannique *Rosely*, chargé de charbon à destination de Vladivostok.

Sous-marins. — La *Gazette officielle* de Tokio annonce la formation d'une flotille de sous-marins.

France. — **Mort de Mme Loubet.** — Mme Loubet, mère du président de la République, est décédée dimanche après-midi à Marsanne (département de la Drôme). Le président est aussitôt parti pour Marsanne.

Allemagne. — **La grève de la Ruhr.** — L'assemblée des délégués des mineurs du bassin houiller de la Ruhr a voté lundi après-midi la grève générale.

Madagascar. — On annonce de Madagascar qu'un cyclone a dévasté tout le nord de Diego-Suarez. La ville a beaucoup souffert. Plusieurs maisons se sont effondrées. La résidence est à moitié démolie. Les archives sont en grande partie détruites.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

Incendie. — A Estavayer-le-Gibloux, le feu a détruit pendant la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, la maison N° 8, située au milieu du village, près de l'église. Ce bâtiment, taxé 9,638 fr., était la propriété de Joseph et Léonie Mauron. Il était habité par deux ménages et contenait une épicerie. Tout a été détruit. Le feu a pris, paraît-il, à la grange et s'est propagé, malgré l'absence du vent, avec une telle rapidité, que les habitants ont dû fuir par les fenêtres.

On n'a pu sauver que peu de chose. Huit pompes sont arrivées sur le lieu du sinistre. Celle d'Autigny est arrivée la première. La cause de cet incendie est inconnue.

Banque cantonale fribourgeoise. — Dans sa séance du 14 courant, le Conseil de surveillance de cet établissement a pris connaissance des résultats de l'exercice de 1904.

Le bénéfice net s'élève à Fr. 187,950 27
Report de l'année 1903 > 11,216 17

Total disponible > 199,166 44
Le Conseil a attribué les bénéfices comme suit:

7 % aux actions (35 fr.) Fr. 168,000 —
A la réserve supplémentaire > 20,000 —
A compte nouveau > 11,166 44

Fr. 199,166 44
En conséquence, le coupon N° 1 est payable, par 35 fr., à partir de ce jour.

Dans la même séance, le Conseil a voté un don de 500 fr. en faveur de Tir cantonal.

Caisse hypothécaire fribourgeoise. — Le Conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg a approuvé, dans sa séance du 13 janvier 1905, le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice 1904.

Le bénéfice s'élève à 177,896 fr. 24, y compris le report de 4972 fr. 65 de l'année précédente.

Le Conseil de surveillance a décidé de le répartir comme suit:

Intérêt et dividende aux actions 5 % Fr. 150,000 —
Au Fonds de réserve supplémentaire > 6,000 —
A la Réserve pour frais de conversion > 14,000 —
A compte nouveau > 7,896 24

Fr. 177,896 24
Le dividende de 25 fr. est payable dès ce jour, contre remise du coupon n° 22, à la Caisse hypothécaire de Fribourg.

Marquage des veaux. — Le marquage des veaux, issus de parents de 1^{re} classe, doit se faire dans les six semaines après la naissance et dans l'écurie où le veau est né.

Pour le marquage, les éleveurs doivent s'adresser directement au Département de l'Agriculture. La demande de marquage doit être faite au plus tard dans les trois semaines après la naissance du veau; elle doit en outre être accompagnée du certificat de saillie.

Le certificat de mise-bas sera rempli par le marqueur, après apposition de la marque. Le marqueur doit exiger l'attestation au moins verbale d'un témoin ayant assisté à la naissance du veau. La marque ne peut être apposée qu'aux veaux accompagnés d'un certificat fédéral de saillie absolument en règle.

Le remplacement de marques égarées ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation du Département fédéral de l'Agriculture.

Le prix de marquage est fixé à 3 fr. par veau, indemnité de route y comprise.

Le remplacement de marques égarées ne peut avoir lieu qu'avec l'autorisation du Département fédéral de l'Agriculture.

Le prix de marquage est fixé à 3 fr. par veau, indemnité de route y comprise.

Cours de gymnastique. — Sous les auspices de la Société locale, un cours de gymnastique pour enfants commencera très prochainement. Les leçons sont gratuites et se donneront le dimanche matin, dès la sortie des offices, à la Halle.

Sont admis à suivre ce cours les enfants des écoles, âgés d'au moins 10 ans, porteurs d'une autorisation écrite de leurs parents. Les inscriptions sont reçues dès ce jour par MM. les instituteurs.

Chevreaux. — Des bûcherons de Neirivue et d'Albeuve remontant les gorges de l'Evy, vendredi matin, ont trouvé dans les environs de la chapelle deux chevreaux dont l'un était mort, déjà rongé par les renards, et l'autre sur le point d'expirer. Transporté à Albeuve, où on le soigna et lui fit boire du lait, ce dernier ne tarda pas à succomber. Chassés par le froid, les pauvres bêtes

ont vraisemblablement voulu descendre les gorges et auront sans doute dévalé dans les pentes abruptes, pour s'abîmer dans le torrent.

Les dépouilles ont été remises à la Préfecture de la Gruyère qui les a distribuées aux maisons charitables de Bulle et environs.

A Moléson. — Quelques amateurs de la montagne ont fait dimanche l'ascension du Moléson. Le temps était superbe, la vue magnifique, seule l'onglée a un peu incommodé les hardis alpinistes. De nombreux skieurs sont montés à Tremettaz pour prendre leurs ébats; ceux-ci ont été favorisés d'une belle neige haute et portant bien.

Le temps qu'il fait. — Par le temps splendide de dimanche, tout Bulle était dehors. Profitant de la belle trace et du beau soleil, de nombreuses personnes ont fait de joyeuses parties de traîneau; grande affluence également à la patinoire, soit pour écouter le concert qu'y donnait notre Société de Musique, soit pour assister aux gais ébats de tous les patineurs.

Changement de décor, hier, lundi. Il neigeait, neigeait obstinément. Pourvu que la bise ne revienne pas, la terrible bise du Nouvel An! Et pourtant elle a soufflé dans la Veveyse, amoncelant la neige sur les lignes des C. E. G. provoquant un retard dans la circulation des trains de Châtel à Palézieux.

L'hiver se fait bien.

Commerce de bois. — Dans toutes les forêts, à la plaine comme à la montagne, les mises de bois continuent, fructueuses, très courues par les marchands. Les prix se maintiennent élevés, tant pour le bois de sciage que pour les bois de charpente; ceux-ci sont même fort recherchés.

Contre le rhumatisme lombaire (courbature) j'ai écrit M. M. O., de Berlin, fait usage de votre emplâtre Ecco que m'avait recommandé un ami. Si tous les remèdes agissaient comme celui-là, il n'y aurait bientôt plus de malades.

Les emplâtres Ecco se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la pièce.

Les familles GLASSON & Sulte, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de la mort et de l'enterrement de leur très regrettée [E2]
MADAME
Vve Séraphine Glasson

Vente de bois.

Les frères BULLARD et PYTHON, à Arconciel, exposent en vente par voie de soumission environ 500 billons de saïin, près de la *Pinte de Moléson*. [E3]
Envoyer les offres par lettre cube jusqu'au 30 janvier, à M. Maurice BULLARD à Arconciel.

VILLE DE BULLE

Jeudi 26 janvier courant, dès 2 heures après-midi, à l'*Hôtel de Ville*, vente en mises publiques des engrais provenant des abattoirs. [E1]
Le Secrétariat communal.

CERCLE

des Arts et Métiers
DE BULLE
Dimanche 22 Janvier 1905

GRANDE
Soirée patriotique

à 8 h. du soir :
réservée aux membres du Cercle et à leur famille.

1272] LA COMMISSION

A. Demierre,
médecin-dentiste à BULLE,
reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [E3]

VELMA SUCHARD

CHOCOLAT EXTRA FONDANT
SUCHARD, INVENTEUR ET SEUL FABRICANT

Anémie, Faiblesse et Manque d'appétit
sont promptement guéris par l'emploi
du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

Marque des 2 Palmiers.

Il est employé avec succès depuis 30 ans contre les digestions pénibles, crampes d'estomac, lassitude et faiblesse générale.
Se vend en flacon de fr. 2.50 et 5.— dans toutes les pharmacies.

VENTE DE BOIS

En mises publiques, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, dès les 2 heures de l'après-midi, en quatre lots, savoir :

- I. A la Côte des Villars, rière La Tour ;
25 sapins cubant 41 mètres 26.
- II. A la Côte de la Longe Planche, à Estavannens ;
47 carons cubant 15 mètres.
- III. A la Côte des Troncs, près S. mals ;
98 plantes sapin cubant 147 mètres 29.
- IV. A la Maraiche de Niremont, Bulle ;
15 carons cubant 10 mètres.

Pour visiter les bois rendez-vous, sur les lieux aux abalets respectifs à 2 heures ;
pour les Villars le 20 courant ;
pour la Longe Planche le 21 ;
pour les Troncs le 23 ;
pour Niremont le 24.

Les conditions déposent en l'Etude du sousigné : **DUPRÉ Notaire.**

Commerce Avis au Public!

VINS

en gros
OSWALD GEX
Bulle

Vins de la Georges
Villeneuve
1 Fr.
la bouteille

J'ai l'avantage de porter à la connaissance de mon honorable clientèle, les importants achats des excellents crus :

FENDANT, LAVAUX, LA COTE, Corsier, Corseaux, Vevey et environs, Château d'Hauteville, 1903 et 1904.
Plus de 400,000 litres à la propriété et plus de 100,000 litres dans mes CAVES à BULLE.

Ces vins sont vendus par petite et grande quantités. Expédition directe depuis la propriété. Fûts de toutes grandeurs à la disposition des clients pour transports et encavages. Je me charge de rendre ces vins franco en cave. Grands rabais par vases complets.

Contenance des vases : 1,000 à 10,000 litres.
Tous ces vins peuvent rester logés à la propriété jusqu'au 15 septembre et les grandes caves pendant deux ans sans frais de location de caves.

Avant de faire vos achats de vins faites une dégustation dans mes caves ; je suis chaque jour à la disposition des clients qui voudront bien profiter des avantages exceptionnels que je puis leur accorder grâce à mon achat de plus de 500,000 litres De même en caves un grand choix de vins rouges **Beaujolais, Bordeaux, etc.**
Arrivera courant avril excellents vins français pour la table depuis 30 cent. le litre. [H27B]48
Se recommande, **Oswald GEX**

SOUMISSION

La Commune de Pont-la-Ville met en soumission la construction de deux chalets sur dite commune.

Voir plans, avant-métrés et cahier des charges, chez **M. Bapst, Jules, syndic.**

Les soumissions, revêtues de la souscription : « Soumission pour construction de chalets » devront être remises, sous pli cacheté, au Conseil communal, jusqu'au 21 janvier, au soir.

Pas d'indemnité de route aux soumissionnaires.

Pont-la-Ville, le 27 décembre 1904.

Par ordre : **LE SECRÉTAIRE**

(H15B)

A LOUER

dans les environs de Bulle (20 minutes)
un joli domaine

de 33 poses environ.
Belle maison d'habitation avec grange et écurie ; le tout absolument neuf, eau de source intéressante et abon tante.
Entrée au gré du preneur.
S'adresser sous H17B, à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, Bulle. [26]

Orateurs, Chanteurs, Acteurs!

Le rafraîchissement le plus agréable, rendant la voix claire, ce sont les **Tablettes Wybert**. Bon goût, fondantes, vivifiantes.
Seul ment en boîtes à Fr. 1.— dans toutes les pharmacies. [46]
— Chaque boîte doit porter la marque déposée : « Aigle avec violon ».

Etude d'avocat

M^e E. DUPRAZ

est éché pendant quelque temps de continuer ses consultations, les reprendra régulièrement à l'Hôtel de Ville, à Bulle, chambre n^o 23, à partir du 1^{er} janvier 1905, tous les jeudis, dès 9 heures du matin. [1270]

Cabinet dentaire

H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste
CONSULTATIONS

de 9 heures à 12 h. et de 2 h. à 5 h.
à Héumont : mardi, mercredi et vendredi,
à Bulle : jeudi et samedi ;
à Châtel : le lundi (H2B)468

On cherche à louer

A BULLE
un joli magasin avec appartement pour 1^{er} juin 1905. [27]
Offre sous chiffre B. V. 27 au bureau du journal.

A louer :

pour ce printemps, les premières fleurs de deux gîtes printanières.
S'adresser à M. Michel MAGNIN, à l'Aigle Noir, à Riaz. [42]

On demande

un apprenti-maréchal.
S'adresser au bureau du journal. [36]

AVIS

Le sousigné a l'avantage d'informer son ancienne clientèle et l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du 16 janvier courant il sera établi maison Etter, son gendre anciennement ou en pée par M. Dunand. [32]
Travail soigné. Prix modérées.
Se recommande.

AUGUSTE GRAND
maréchal, Bulle.

On demande

pour Bulle, une jeune fille honnête et robuste comme aide de ménage. La connaissance de la cuisine n'est pas demandée, mais on exige une jeune fille ayant quelques connaissances des travaux manuels.
Entrée en place le 1^{er} février 1905. Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, à Bulle sous chiffres, H20B. [65]

A LOUER

pour le 1^{er} février, à Bulle, rue du Moléson, un logement de 4 pièces avec cave, bucher et galeries. [83]
S'adresser au bureau du journal.

A vendre :

de gré à gré, une petite maison, presque neuve, pour être transportée, et appartenant à PERRIN Pierre, à Gamefens.
Pour voir et traiter, s'adresser à M. GAUDERON, syndic, à Gamefens, jusqu'au 1^{er} février prochain.

Par ordre :
40)(H18B) Le Secrétaire communal.

Entreprise générale DE PEINTURE ET GYPSERIE

Enseignes et Faux-bois
Papiers peints.

Joseph Roullier

près de l'Eglise BULLE. [1221]

A vendre ou à louer

en mises publiques, au Lion-d'Or, à Bulle, le lundi 30 janvier, dès les 2 heures du jour, le bâtiment Murner, potier, près de l'église, à Bulle. Situation très avantageuse.
Pour les conditions, s'adresser au tuteur sousigné
54)(H82B) A. KRETZ

A vendre :

Occasion exceptionnelle.
1 bon piano 'Pleyel', 180 fr.
1 petit piano d'étude, 180 ;
1 bon violoncelle, 60 ;
Au Magasin de Musique
BULLE, Grand Rue 49

Mises de bois.

Samedi 21 janvier courant, dès les 2 heures du jour, la Commune de Broc vendra en mises publiques un certain nombre de belles plantes de sapin, 60 moules et 86 billes de foyard.
Pour voir les bois sur pied rendez-vous les mardis à 9 1/2 heures, à l'Hôtel de Ville, à Broc. (H30B)56

Si vous toussiez N'ESSAYEZ PAS

autre chose que les **BONBONS DES VOSGES**
Aux bourgeons de sapine des Vosges. Goût agréable.
remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.
En vente partout.

Déposé
Seuls fabricants : **BRUGGER & PASCHE,**
fabrique de confiserie, Genève.
Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. (H623X)44

Chambre et Pension.

On cherche pour un employé, chambre et pension chez un particulier, à Bulle ou dans banlieue.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, à Bulle. [H22B]45

Berger demandé

pour une grande vacherie située dans le canton de Genève, on demande un premier berger. (H280X)
Recommandations de premier ordre exigées. Adresser les offres par écrit à **M. S. Collet, Régie Agricole, 24, boulevard des Philosophes, à Genève.** [11]

Vente de bois

Vendredi 20 janvier, dans la forêt de Bouleyres : 400 bilons sapin, 30 billes hêtre, 70 carons 50 stères hêtre, 40 stères sapin, 30 poteaux chêne, 60 tas de branches, 150 fagots et quelques lattes.
Rendez-vous, 9 heures, ferme Yerly.
Samedi 28 janvier, dans la forêt du Collège St-Michel, rière Sorens, 200 bilons, 40 carons, 30 stères et 20 tas. Rendez-vous, 10 heures, aux Fenettes.
L'Inspecteur-forestier de la Gruyère. 41)(H11B)

GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS — BULLE